**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 SEPTEMBRE 2018**

*Présents* : Hakin L, Croes D, Douin Y, Maurage D, Junius C, Vincent JM

*Excusés* : Meyers L, Rousch H

1. **Interclubs**

Voici quelques statistiques au niveau des affiliés en date du 10 septembre 2018.

Il y a 2546 affiliés dont 2487 joueurs et 43 non-joueurs

On dénombre aussi 2288 messieurs pour 259 dames.

Il y a 654 joueurs dans les catégories d’âge dont 171 en catégorie 17-21 ans et 220 en juniors. On peut aussi retrouver 1187 vétérans.

Cette saison une affiliée dame à demander de pouvoir jouer en interclubs dames dans un autre club. Cette particularité en province de Liège permet à une dame affiliée dans un club A de disputer l’interclubs messieurs dans ce club et de disputer l’interclubs dame dans un autre, si toutefois le club A n’aligne pas d’équipe dames en championnat. Administrativement la joueuse reste affiliée dans le club A.

Un autre cas également rencontré cette année. Un joueur inscrit hors délai sur la liste des transferts et qui est à sa première année d’affiliation, tous clubs confondus, a été transféré moyennant l’accord des deux clubs.

En ce qui concerne la double appartenance, l’interdiction de celle-ci à partir de cette année (sauf en super division hommes) a posé quelques soucis administratifs.

Dernière info, 2 équipes supplémentaires viennent de s’inscrire en division 7. Egalement à souligner un seul forfait général avant la première journée. Ceci vient peut-être de la nouvelle règle en vigueur qui inflige une descente de deux divisions en cas de forfait général. Le CP sera aussi particulièrement attentif sur l’impact des nouvelles règles votées en AG et qui sont d’application dès cette saison en province de Liège. Il fera un bilan à l’issue du premier tour par rapport à ces nouvelles règles.

Il y a 45 équipes vétérans inscrites pour le championnat. Ces inscriptions se sont faites sans soucis.

1. **Assemblé générale provinciale**

La présence de B Van Kerm responsable de la cellule sport pour tous qui traite notamment de l’interclubs est venu nous faire un exposé sur le nouveau module d’encodage des résultats et des feuilles de matchs. Cette initiative a été appréciée par le comité provincial et par un bon nombre de participants.

Une seule petite ombre au tableau, les problèmes rencontrés au niveau du support logistique. Il est prévu dans un avenir proche que le centre de Blegny soit doté d’un matériel de pointe permettant la projection dans de bonnes conditions de vidéo ou « powerpoint ».

1. **Commission**

* La commission d’arbitrage a prévu une nouvelle session pour candidat arbitre. Cette formation se déroule en trois soirées et sera donnée par S Dobbelstein. Elle se tiendra à Blegny les 15, 22 et 29 octobre.
* Une formation « animateur tennis de table » sera donnée par J Gonzalez les 6 et 7 octobre à Blegny.
* La commission des jeunes va se réunir pour remettre en place la structure de celle-ci. En effet, J Gonzalez a décidé de se mettre un peu en retrait pour l’instant.

1. **Compétitions individuelles**

Deux compétitions se sont déroulées depuis la mise en place du nouveau système d’inscriptions en ligne. Si les deux compétitions peuvent être créditées d’un très bien, au niveau du site quelques petits soucis.

La mise en ligne des compétitions par le responsable a pris un peu de temps et a eu besoin de réajustements. Celui-ci doit se familiariser avec le module, il en va de même pour les juges-arbitres et pour les affiliés. Avec le temps, la manipulation des moyens mis en œuvre pour les compétitions individuelles devraient devenir de la routine pour tous.

Pour les championnats provinciaux, le comité provincial rencontrera le responsable de la commission arbitrage pour redéfinir le mode opératoire pour le déroulement de ceux-ci.

1. **Divers**

* Les stiga masters auront lieu le 20 et 21 octobre. Pour les filles les inscriptions sont déjà clôturées tandis que pour les garçons on attend encore quelques confirmations.

Lors de cette compétition, notre ancien président de l’aile francophone sera mis à l’honneur.

* Au niveau de l’interaction accordée au secrétaire provinciaux pour la modification des classements de +1 ou -1, le CA de l’aile francophone avait décidé d’autoriser automatiquement ces modifications jusqu’au classement de D0.
* La phase éliminatoire pour les préminimes et les minimes en vue de la qualification pour les trois phases nationales s’est déroulée dans un bon esprit où une attention toute particulière pour la communication avait été accordée. Un encadrement optimal au niveau de l’arbitrage est également à souligner. Les jeunes compétiteurs ont pu compter sur un encadrement pédagogique de la part des arbitres.

PROCHAINE REUNION LE 8 OCTOBRE 2018.